

# Conseil municipal du 21 novembre 2024



Commune de Beleymas

Excusés : Manon Pouvreau, Jean-Luc Lance

- Trois délibérations prises :
  - Prix de l'eau
  - Extension de la zone de protection autour du Laquin
  - Création d'un poste de catégorie B (secrétaire de mairie)
- Le goudronnage des routes a été effectué comme prévu. A noter que la route des Liettes, prévue en goudronnage à froid, à été réalisée en goudronnage à chaud sans modification de prix par l'entreprise retenue.
- Les fosses septiques ont pris du retard et devraient être réalisées début décembre. Cependant, nous allons certainement encore retarder le chantier car des modalités administratives sont encore à entreprendre.
- Restauration de la Grande Maison : travaux à faire : la toiture, l'isolation, les menuiseries, la VMC. Voir si des aides seraient possibles.
- Travaux à prévoir :
  - Refaire le crépi du mur derrière le monument (côté terrain)
  - Poser des gouttières derrière la maison de l'école et pour la maison Belisama (devis à préciser)
- Tarifs location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Habitants de Beleymas	Extérieurs
100 euros	180 euros
Forfait chauffage 50 euros	

Location pour les associations : gratuit mais avec forfait 30 euros/jour pour le chauffage.

- Loyers mensuels des logements communaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :
  - Presbytère : 565 euros
  - Logement de l'école : 470 euros
  - Petite maison : 470 euros
  - Grande maison : 480 euros
- Achats divers prévus : un isoloir pour personnes à mobilité réduite + un pupitre + prise 380V à installer dans maison Belisama
- Vœux du maire et du conseil municipal prévus le dimanche 5 janvier 2025 à 16 heures

La séance est levée à 20h30.



Le Maire,  
Joseph RUIZ